

DEC181689DERCI

Décision portant renouvellement de M. Antoine MYNARD aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à PEKIN

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit, aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1er octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Vu la décision DEC133075DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de M. Antoine MYNARD aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à PEKIN ;

Vu la décision DEC152653DAJ du 15 décembre 2015 portant renouvellement de M. Antoine MYNARD aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à PEKIN ;

Vu la décision DEC1722251 du 17 juillet 2017 portant renouvellement de M. Antoine MYNARD aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à PEKIN ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Antoine MYNARD est renouvelé dans ses fonctions de directeur du Bureau du CNRS à PEKIN, pour une durée d'un (1) an à compter du 1 septembre 2018

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Antoine Petit